

224C1619  
FR0013333077-FS0668

16 septembre 2024

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**AFFLUENT MEDICAL**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 13 septembre 2024, M. Laurent Saglio a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 16 juillet 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société LCEA Sàrl<sup>1</sup> qu'il contrôle, le seuil de 10% du capital de la société AFFLUENT MEDICAL et détenir directement et indirectement, à cette date, 3 746 240 actions AFFLUENT MEDICAL représentant autant de droits de vote, soit 9,52% du capital et 6,75% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Laurent Saglio	0	-	0	-
LCEA Sàrl	3 746 240	9,52	3 746 240	6,75
<b>Total Laurent Saglio</b>	<b>3 746 240</b>	<b>9,52</b>	<b>3 746 240</b>	<b>6,75</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société AFFLUENT MEDICAL<sup>3</sup>.

À cette occasion, la société LCEA Sàrl a franchi individuellement en baisse le même seuil.

2. Par courrier reçu le 9 septembre 2024, complété par un courrier reçu le 11 septembre, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 3 septembre 2024 :
- la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois LCEA Sàrl<sup>1</sup> a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AFFLUENT MEDICAL et ne plus détenir individuellement aucune action de cette société ; et
  - la société civile Financière Memnon<sup>4</sup> (80 rue de l'Université, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AFFLUENT MEDICAL et détenir, à cette date et à ce jour, 3 746 240 actions AFFLUENT MEDICAL représentant autant de droits de vote, soit 9,52% du capital et 6,75% des droits de vote de cette société<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (sise 2C, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Luxembourg) contrôlée par M. Laurent Saglio.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 39 336 524 actions représentant 55 340 542 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 24-315 du 12 juillet 2024 et communiqué de la société AFFLUENT MEDICAL du 15 juillet 2024.

<sup>4</sup> Contrôlée par M. Laurent Saglio.

<sup>5</sup> Sur la base d'un capital composé de 39 336 524 actions représentant 55 469 594 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

À cette occasion, M. Laurent Saglio n'a franchi aucun seuil et détient directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés LCEA Sàrl et Financière Memnon qu'il contrôle, au 3 septembre 2024 et à ce jour, directement et indirectement, 3 746 240 actions AFFLUENT MEDICAL représentant autant de droits de vote, soit 9,52% du capital et 6,75% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Laurent Saglio	0	-	0	-
LCEA Sàrl	0	-	0	-
Financière Memnon	3 746 240	9,52	3 746 240	6,75
<b>Total Laurent Saglio</b>	<b>3 746 240</b>	<b>9,52</b>	<b>3 746 240</b>	<b>6,75</b>

Ces franchissements de seuils résultent de la cession par LCEA Sàrl de l'intégralité des actions AFFLUENT MEDICAL qu'elle détenait à titre individuel au profit de la société Financière Memnon.

\_\_\_\_\_